

DEREK PRINCE
MINISTRIES INTERNATIONAL

Méditation

Est ce que vous entendez ? Deux tests d'écoute



Si vous désirez le meilleur de Dieu
Par Derek Prince

Nous avons vu déjà quelques façons de compléter la phrase "Si vous voulez le meilleur de Dieu". Une autre façon est : sois attentif à la façon dont tu écoutes et comment tu écoutes. Bien entendu, cela est en relation étroite avec le thème du chapitre précédent concernant l'écoute et l'obéissance à la voix de Dieu. Nous allons donc poursuivre sur le thème de l'écoute.

J'ai déjà souligné que, tout au long de la Bible, depuis l'Ancien jusqu'au Nouveau Testament, la condition de base pour appartenir au peuple de Dieu est d'écouter et d'obéir à sa voix. Dans l'Ancien Testament, Dieu dit à Israël : "Ecoutez ma voix et je serai votre Dieu et vous serez mon peuple." (Jérémie 7:23) Dans le Nouveau Testament, Jésus dit : "Mes brebis entendent ma voix; je les connais, et elles me suivent." (Jean 10:27) Cette condition n'a pas changé à travers les siècles.

Nous allons maintenant considérer davantage ce qu'implique l'écoute de la voix de Dieu. Jésus dit deux choses à différents moments dans les Evangiles. D'abord "Prenez garde à ce que vous entendez", ensuite "Prenez garde à la manière dont vous écoutez". Examinons ces deux affirmations et voyons ce qu'elles ont à nous apprendre.

La première affirmation, "ce que vous entendez", se trouve dans Marc 4:23-25; Jésus dit, juste avant : "Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende." Je comprends cela comme voulant dire : "Si quelqu'un a des oreilles pour entendre la voix de Dieu, qu'il entende." J'ai souligné que nous ne sommes pas nés naturellement avec la capacité d'entendre la voix de Dieu. C'est quelque chose que le Saint-Esprit doit nous communiquer, c'est quelque chose que nous devons cultiver.

> Jésus continue ainsi : "Prenez garde à ce que vous entendez. On vous mesurera avec la mesure avec laquelle vous mesurez et on y ajoutera pour vous. Car on donnera à celui qui a; mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a." (Marc 4:24-25)

© 1995 - Derek Prince Ministries France

Jésus décrit ici trois principes. D’abord, la condition de base est d'avoir la possibilité d'entendre, c'est-à-dire d'entendre la voix de Dieu. "Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende."

Ensuite, en écoutant bien (ou en écoutant la bonne chose), nous augmentons nos ressources spirituelles. "A celui qui entend, dit Jésus, on ajoutera pour lui." On vous mesurera avec la même mesure que vous avez utilisée. Plus vous vous donnez à l'écoute de la voix de Dieu, plus Dieu vous donnera en retour. Autrement dit, nous établissons la mesure avec laquelle Dieu va nous donner. La mesure avec laquelle nous entendons est celle avec laquelle Dieu se révélera à nous.

Enfin, par une mauvaise écoute (ou un manque d'écoute), nous diminuons nos ressources spirituelles et nous nous écroulons. Jésus dit : "Car on donnera à celui qui a; mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a." (Marc 4:25) J'ai personnellement rencontré des chrétiens qui se sont effondrés alors que, par le passé, ils avaient obtenu des bénédictions de Dieu en abondance. Qu'est-ce qui les a fait chuter? Ils avaient perdu leur faculté d'écoute (ils avaient cessé de cultiver cette faculté) et avaient commencé à écouter de mauvaises choses. Ils s'étaient coupés de Dieu et avaient donné accès au mal, aux sources négatives, ce qui les avait fait chuter spirituellement.

Le choix vous appartient : Allez vous permettre à la voix de Dieu d’être étouffée par d’autres voix qui vont vous prendre ce que vous avez déjà acquis ? Ou choisissez d’être quelqu’un qui écoute et qui va recevoir plus encore.

Méditation ★

Transcription: WD-T110-021-FRA
Dernière mise à jour: 16 Sept 2026
Site web: Derekprince.com/fr/resources

